LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n°38 Edmonton, le vendredi 20 septembre 1991 16 pages 60¢

➤*Education permanente*

...moins de cours mais un meilleur service

... à lire en page 3

• *Agriculture*

2 milliards de dollars versés aux agriculteurs en 12 mois

OTTAWA - Les producteurs canadiens de céréales et d'oléagineux (grains à partir desquels on fait de l'huile) devraient recevoir 2 milliards de dollars en 12 mois dans le cadre des programmes fédéraux-provinciaux existants, ont affirmé le ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, et le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, M. Charles Mayer.

«Mes fonctionnaires, a déclaré M. McKnight, viennent de terminer le calcul, basé sur les données préliminaires des récoltes, des paiements qui seront versés dans le cadre de nos nouveaux programmes de sécurité du revenu. Vu la nouveauté des programmes, de nombreux fermiers voudraient en déterminer les effets sur leur situation financière et je compte les renseigner le plus complètement possible.»

Ces versements évalués à 2 millards de dollars comprennent les paiements effectués dans le cadre de deux nouveaux programmes de protection du revenu: le Régime d'assurance du revenu brut (RARB) et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN). Ils comprennent aussi l'essentiel des sommes consacrées au Programme de soutien et d'ajustement en agriculture (PSAA), annoncé le printemps dernier. Ce programmme de 600 millions de dollars, dont 500 millions seront déboursés en 1991, aidera les agriculteurs à réaliser la transition vers le RARB et le CSRN.

C'est un groupe de producteurs et de représentants du fédéral et des provinces qui a mis au point le RARB et le CSRN, afin de rendre plus prévisible la protection du revenu des producteurs de céréales et d'oléagineux canadiens. Une fiche d'information en annexe décrit la répartition des 2 milliards de dollars qui seront versés aux producteurs.

«De nombreux groupements agricoles ont demandé une aide supplémentaire pour la campagne agricole 1990-1991, a dit le ministre McKnight. Le Comité permanent sur l'Agriculture appuie lui aussi l'octroi d'un soutien qui faciliterait la transition aux nouveaux programmes de sécurité du revenu.»

«Le gouvernement reconnaissait la nécessité de mesures de transition, a-t-il ajouté. C'est pourquoi le PSAA a été mis sur pied. Mes fonctionnaires sont en train de réévaluer les effets du Programme sur les revenus agricoles de 1990-1991, tel que l'a demandé le Comité permanent sur l'Agriculture.»

Ces renseignements seront fournis au Comité de la troisième ligne de défense qui étudie la situation du secteur des céréales et oléagineux.

«Bien que le RARB, le CSRN et le PSAA fourniront une aide considérable aux producteurs entre la récolte et les semis de printemps, souligne le ministre Mayer, en tant que producteur, je me rends compte qu'il est décourageant de se préparer pour la récolte à un moment où les prix agricoles sont aussi bas. Les Américains et les Européens, qui se livrent à une guerre de subvention sans merci, devront se rendre compte que ce conflit dont ils sont responsables est dévastateur pour nos agriculteurs.»

«Le gouvernement fédéral tentera de régler le conflit par tous les moyens, a insisté M. Mayer, mais je demande aussi à chaque fermier, à chaque leader agricole, de faire savoir clairement aux États-Unis et à la Communauté économique européenne que cette course folle doit cesser.»

* *Cent ans d'espérance*

«On ne peut regarder le passé avec les yeux d'aujourd'hui»

- Sr Alice Mignault

par PIERRE BRAULT

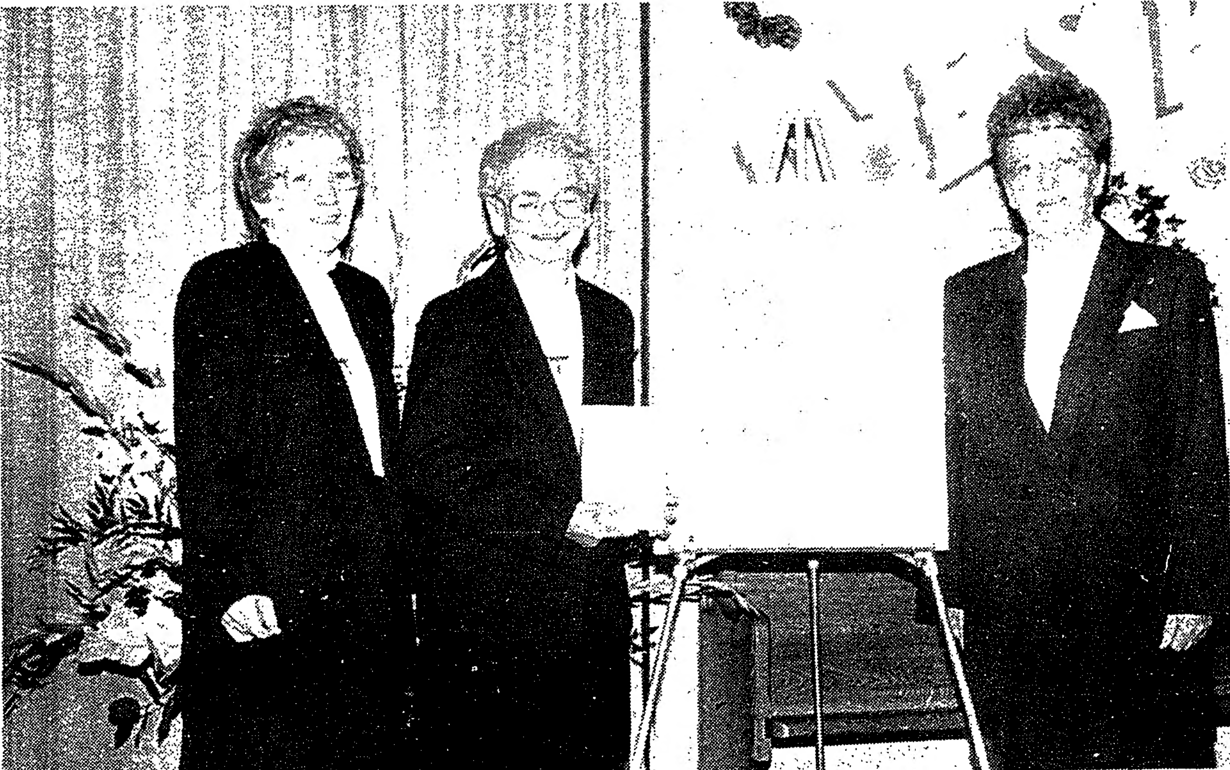
EDMONTON - C'est le 18 septembre 1891 que Soeur Saint-Ignace, Soeur Saint-Stanislas et Soeur Saint-Patrice arrivaient à la mission du lac d'Oignons après un pénible voyage.

Ainsi commençait l'histoire et l'oeuvre de la communauté des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Ouest canadien. Cette congrégation qui a été fondée à Saint-Grégoire au Québec continue son oeuvre dans plusieurs parties du monde notamment au Canada, en Amérique du sud et au Japon.

Ce centenaire sera souligné de façon éclatante par des activités religieuses et sociales qui se dérouleront durant un an, tant chez les francophones, les anglophones que chez les autochtones.

Le 8 septembre 1991, cette année de célébrations était officiellement lancée par une messe solennelle à la cathédrale

...suite en page 3



(Photo Pierre Brault)

De g. à d.: Sr Margot Génier, supérieure provinciale des SASV, Sr Alice Mignault, auteur du livre et Sr Jeanne Giroux, supérieure générale des SASV.

**Enseignement*

Deux francophones se voient remettre un prix d'excellence

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le 5 septembre dernier, avait lieu la remise des prix d'excellence en enseignement. Deux francophones d'Edmonton, Evelyne G. Lacombe de l'école Notre-Dame et Léonard E.J. Rousseau de l'école J.H. Picard, faisaient partie des 322 récipiendaires venant de partout en Alberta.

Le ministre de l'Éducation, M. Jim Dinning, était présent à la cérémonie. «Les bons professeurs sont le coeur de notre système d'éducation. Ces personnes donnent leur créativité, leur temps et leur expérience professionnelle pour la réussite de nos enfants, et ont du plaisir à le faire», a-t-il déclaré. «Je suis heureux de me joindre aux parents et aux membres de la communauté pour honorer l'excellent travail que font ces enseignants pour leurs élèves.»

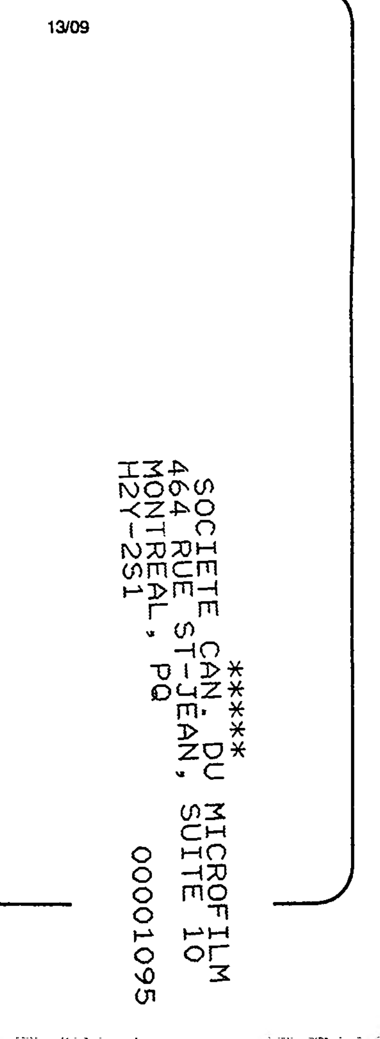
En plus de ce prix, vingt d'entre eux se verront remettre une reconnaissance provinciale lors de la cérémonie spéciale prévue pour le 26 octobre prochain à Calgary.

Le Franco souhaite bonne chance aux deux membres de la communauté francophone.

➤Médecine

La maladie des os ou l'ostéoporose

... à lire en page 11



• Environnement

Le ministère lance une campagne de sensibilisation

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON-Le ministre fédéral de l'Environnement , M. Jean Charest, lance une campagne de sensibilisation publique visant à promouvoir le programme Choix environ-nemental du gouvernement canadien.

La campagne, au coût de deux millions de dollars, prendra forme par des annonces diffusées dans la presse et à la télévision à compter du mois de septembre jusqu'au mois de mars 1992.

«Le programme Choix environnemental a été mis sur pied pour donner aux Canadiens l'occasion de faire des choix de consommation écologique-ment éclairés», a souligné M. Charest. «Il suscite ainsi la création de partenariats entre l'industrie, les consommateurs et les autres secteurs de la société.»

Le programme, existant depuis 1988, a été créé par le Premier ministre pour aider les consommateurs à reconnaître les biens et services qui sont moins nocifs pour l'environnement.

L'Éco-Logo, symbole d'homologation du programme, figure sur plus de 500 produits fabriqués par 80 entreprises. Il peut s'agir aussi bien de couches en tissu réutilisables que de peintures peu polluantes, d'isolants dérivés du bois ou d'huiles à moteur régénérées.

On peut reconnaître l'Éco-Logo par le dessin de trois colombes stylisées et entrelacées de façon à former une feuille d'érable.



Il est facile pour les consommateurs de reconnaître l'Éco-Logo et de faire ainsi des achats «écologiques».

• À la FCFAC

Marc Godbout succède à Aurèle Thériault

APF - M. Marc Godbout d'Ottawa est le nouveau directeur général de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC).

Agé de 40 ans, M. Godbout est depuis 1989, surintendant des services pédagogiques et communautaires au Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton.

Il entrera en fonction le 1er octobre prochain. Il succède à l'Acadien Aurèle Thériault qui occupait ce poste depuis le mois d'août 1986.

M. Godbout a été président du Conseil de l'éducation franco-ontarienne auprès du ministre de l'Education et du ministre des Collèges et Universités de l'Ontario, et président du Comité d'étude des structures scolaires de Prescott-Russell. Il fut aussi président du Sommet de la francophonie ontarienne qui a eu lieu à Toronto en juin dernier.

C'est le présent débat constitutionnel et tout le défi que cela représente pour les francophones de l'extérieur du Québec qui a incité M. Godbout à poser sa candidature à ce poste.

«Je suis bien content de la place qu'ont pris les autochtones dans le débat constitutionnel. Mais les francophones hors Québec ont aussi leur place» a déclaré M. Godbout lors d'une première entrevue téléphonique accordée à l'APF. «On aimerait pas être oubliés comme lors des discussions de Meech».

Selon le nouveau directeur général, «tous les scénarios» devront être envisagés par la fédération pour permettre aux francophones de faire entendre leur voix. Les rumeurs persistantes venant de la capitale nationale à l'effet d'une possible révision de la Loi sur les langues officielles inquiètent d'ailleurs M. Godbout. «Que ça vienne du fédéral, c'est inquiétant, il n'y a pas de doute»

M. Godbout croit ausi que son organisme devra négocier avec le Québec pour savoir quel rôle la province entend jouer envers les communautés francophones advenant l'accession à la souveraineté. «La négociation avec le Québec dit-il, est fondamentale et primordiale»

Au sein des communautés francophones, M. Godbout estime qu'il aura un rôle de concertation. «Il faut en arriver à des prises de position qui vont refléter les différences régionales», explique-t-il, tout en reconnaissant que son travail s'apparente à celui d'un équilibriste entre les différentes tendances au sein de la francophonie canadienne. «Une fédération nationale a les mêmes problèmes que connait le pays. Il faut respecter l'autonomie des fédérations membres».

Pour créer cette concertation nationale, M. Gobbout mise beaucoup sur les réseaux qui peuvent unir les francophones au pays. Cela existe déjà, comme par exemple dans l'enseignement à distance, mais il croit que la formule n'a pas été suffisamment exploitée.

• Association du barreau canadien

Calgary accueille des juristes de tous les pays

par SUZANNE SAWYER

CALGARY - Quelque sept cents conseillers juridiques, juges et membres de l'ABC se réunissaient du 18 au 21 août pour la 73ième assemblée annuelle de l'association. À sa façon habituelle, Calgary les recevait à bras ouverts. Des juristes de la France , l'Irlande, l'Écosse, l'Angleterre, l'Italie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et des États-Unis venaient rencontrer leurs collègues canadiens et sans exception, les «touristes» se disaient impressionnés par la propreté de la ville et la chaleureuse réception qui leur était offerte par tous ceux qu'ils avaient le plaisir de rencontrer.

Cette année, le thème de l'assemblée était «La santé et la qualité de la vie». À la séance plénière d'ouverture, l'honorable Nancy Betkowski, ministre de la Santé de l'Alberta, affirmait qu'elle croit qu'un rôle majeur est réservé tout particulièrement à la profession juridique dans les prochaines années et au-delà de l'an 2000. Elle implorait les juristes de ne pas oublier qu'ils font affaire avec des êtres humains et de toujours les traiter avec compassion et dignité. Elle parlait aussi en tant que ministre au Conseil du Trésor de l'Alberta et rappelait à son auditoire que le succès de notre système de santé dépend de l'état économique du pays. «Nous devons avoir le courage de vivre en fonction de nos moyens», disait-elle «Nous devons veiller à faire preuve de sagesse et de perspicacité pour les générations à venir».

Les juristes accédaient à un éventail d'activités et de sujets et à une cinquantaine d'événements spéciaux et d'ateliers. Du petit déjeûner «à la française» au Black-Tie Rodéo du vrai Wild West aux questions environnementales, les droits de la famille, les assurances de la santé, du travail et du droit constitutionnel ainsi qu'international, pour n'en nommer que quelques-uns, il y avait de quoi satisfaire tous les goûts. De telles discussions sont toujours profitables pour ceux et celles qui y participent activement et ces derniers quelques jours fournissaient une excellente occasion à de précieux échanges entre professionnels sans avoir à subir les pressions auxquelles ils font régulièrement face.

Et le droit - Est-ce une profession ou un métier?

Sans hésitation, les quatres panelistes élaboraient que le droit en effet, a toujours été une noble profession et que les avocats se doivent de protéger sa dignité et la fierté d'en être membre. Le Juge John Sopinka de la Cour suprême du Canada avertissait un auditoire de plus de quatre cents attentifs, que les avocats risquent de se faire imposer des règlements gouvernementaux plus restreints à cause de leur avarice réputée et de leur manque d'intérêt apparent pour le bien-être du public. «On nous dépeint souvent comme étant ... sans coeur», reprochait-il en français. «Un récent sondage aux États-Unis a révélé que les avocats, aux yeux du public, allaient de paire avec les vendeurs de voitures d'occasion», ajoutait-il. Il leur rappelait que dans les années d'antan, il n'y avait aucune question entre le bien-être d'un client et le signe de dollars accompagnant une cause. Le client prenait toujours première place. Malheureusement, selon le juge Sopinka, l'emphase est plutôt sur le gain monétaire dernièrement, la mesure du succès des jeunes avocats reposant sur le total des heures facturées.

Monsieur J.J. Camp, c.r. de grande renommée à Vancouver, devient président de l'Association du Barreau Canadien pour l'année 91-92.

• Éducation permanente

Le public se verra offrir moins de cours mais un meilleur service

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le service d'Éducation permanente francophone réorganise l'ensemble de ses programmes afin d'améliorer ses services et de faire face à la coupure budgétaire de 40% annoncée pendant la saison estivale.

D'abord l'équipe est passée de huit à cinq personnes au courant de l'été. Le directeur M. Jean Johnson a déclaré que ces départs n'étaient pas des mises à pied. «MM Michel Landry, Mauricio Rivera et Jocelyn Groleau sont partis d'eux-mêmes. Ils se sont vu offrir une opportunité de carrière et l'ont prises. Cela n'a rien à voir avec les coupures budgétaires.» M. Johnson ne prévoit toutefois pas engager du nouveau personnel pour l'immédiat.

Il y a aussi Mme Annette Labelle, directrice du centre d'Éducation des adultes à Calgary, qui a laissé un poste vacant. Ce poste à demi-temps sera comblé le plus tôt possible.

«Tous ces départs et l'annonce d'un budget réduit ont amené certains retards au niveau de la planification des programmes ainsi que de la publicité à propos des cours populaires, a déclaré M. Johnson. Cependant le début des cours se fera à la même date que les années précédentes, soit à la fin du mois de septembre ou au début d'octobre.»

Moins de cours seront offerts cette année. «C'est un critère que s'est fixé l'Éducation permanente afin d'atteindre son objectif qui est d'assurer au public que le cours auquel ils s'inscrivent soit bel et bien donné, d'ajouter le directeur. Car par les années passées, on offrait un cours mais nous devions parfois l'annuler à cause du peu d'inscriptions à ce cours. Cela faisait bien des personnes déçues et beaucoup de travail jeté à la corbeille du côté des enseignants.»



Jean Johnson

Le fait de diminuer le nombre de cours augmentera la qualité du service offert. D'ici dix-huit mois, M. Johnson espère remonter la pente et retrouver le nombre d'inscriptions qu'il y avait voilà 24 mois. Elles se chiffraient à 5000 au plan provincial. En effet l'Éducation permanente à connu une baisse au niveau des inscriptions depuis les deux dernières années. La direction étudie cependant les «pourquois» de cette baisse (Offre-t-on trop de cours et les gens ne savent plus quoi choisir? Les gens ont-ils trop reçu de ces même cours? Est-ce un manque de compréhension? Est-ce que c'est un problème de stratégie publicitaire?) et tente de remédier à la situation. «Nous avons reçu l'appui du secrétariat d'État pour faire une analyse des besoins de la communauté, ce qui va nous aider beaucoup au niveau de l'identification précise des services qu'on doit offrir. C'est pourquoi le nombre de cours a diminué cette année, explique M. Johnson.

Quoi qu'il en soit l'Éducation permanente donnera bel et bien des cours pour l'année 1991-92, et les intéressés pourront connaître tous les programmes offerts dans les semaines à venir en contactant directement le service de l'Éducation permanente ou en consultant Le Franco.**Bas de vignette:** M. Jean Johnson est le directeur de l'Éducation permanente qui est située au 8404 rue Marianne Gaboury à Edmonton.

Lancement du livre...

...suite de la page 1

de Saint-Paul présidée par Mgr Raymond Roy, évêque du diocèse du même nom. Des centaines de personnes ont participé à cette messe qui était diffusée le lendemain matin à l'émission «Le Jour du Seigneur» à la télévision française de Radio-Canada. L'Alliance chorale de l'Alberta sous la direction de Léonard Rousseau présentait les chants liturgiques et il y a eu une très belle présentation de la part des autochtones au cours de cette messe.

Le 9 septembre, près de deux cents personnes se réunissaient au sous-sol de l'église Immaculée-Conception à Edmonton pour le lancement du livre «Cent ans d'espérance» de Soeur Alice Mignault et un vin et fromage servi par les dames de la paroisse.

La supérieure provinciale des SASV, Sr Margot Génier, a souhaité la bienvenue et présenté la supérieure générale de la congrégation, Sr Jeanne Giroux, qui est venue de Nicolet au Québec pour participer aux célébrations de cette fin de semaine. Cette dernière a parlé du livre « Cent ans d'espérance» et de son auteur Sr Alice Mignault, qui n'en est pas à sa première oeuvre littéraire. Parlant du livre, Sr Giroux a tenu à souligner que c'est une histoire vécue qui y est racontée. Elle est basée sur des faits, des documents authentiques, légaux. «Ce n'est pas un roman comme Les filles de Caleb», mentionnait-elle dans sa présentation.

Dans une entrevue qu'elle accordait au journal après la cérémonie, Sr Giroux soulignait qu'»il est très difficile d'être capable se s'imaginer le passé, mais il y a moyen de faire revivre le passé en écrivant l'histoire et en la faisant écrire par des personnes qui s'approchent du vécu et qui fouillent des documents. C'est un document qu'il est important de laisser aux générations qui suivront», ajoutait-elle.

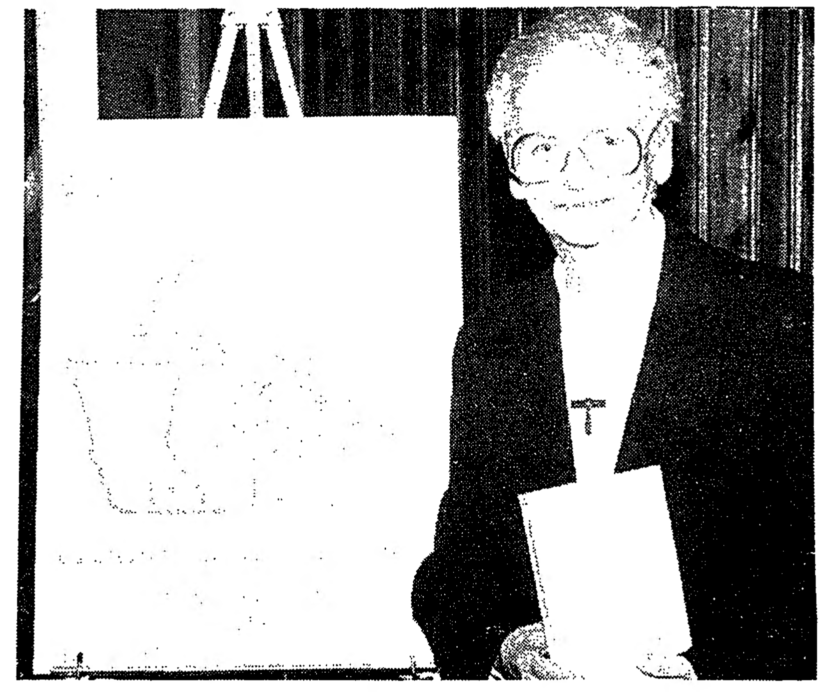
Pour sa part, l'auteur, Soeur Alice Mignault, disait qu'»on ne peut pas regarder le passé avec les yeux d'aujourd'hui».

Les conditions de vie sont très différentes et il ne faut pas oublier que «les religieuses ont accompli leur mission avec toute la force de leur foi, de leur courage dans des conditions souvent périlleuses et avec des ressources limitées».

La troupe 2 +1, composée de Thérèse Dallaire, Adèle Fontaine et Réjean Boutin, a présenté des extraits du livre de Soeur Mignault au cours de la soirée et la chorale des SASV dirigée par Soeur Thérèse Potvin a interprété le chant du Centenaire, «Cent ans d'espérance».

Soulignons que le Théâtre Popicos fera revivre sur scène les grands moments d'un siècle d'amour, de foi et de dévouement de la congrégation des SASV en décembre 1991.

Cette soirée a aussi été l'occasion de retrouvailles, de rappels de souvenirs entre anciens et anciennes élèves et éducatrices.





Sr Alice Mignault est l'auteur du livre «Cent ans d'espérance.

(Photo Pierre Brault)



(Photo Pierre Brault)

La chorale, sous la direction de Sr Thérèse Potvin, a interprété le chant du centenaire.

• Jeunesse Canada Monde

Il est temps de s'inscrire!

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Jeunesse Canada Monde lance sa campagne de recrutement pour ses programmes internationaux d'échanges éducatifs.

J.M.C., qui a vingt ans d'existence cette année, recherche des jeunes travailleurs et des étudiants, ayant entre 17 et 20 ans, désireux d'apprendre le développement et la communication intersociale ce, tant au Canada que dans un pays du tiers-monde.

Plus de 400 Canadiens seront encore recrutés cette année. Le programme d'échange comprend sept mois de travail au sein de sociétés et de communautés très différentes des leurs, trois mois et demie de vie dans de petits villages canadiens et les trois mois et demie suivants dans le pays d'échange. Lors de ces derniers sept mois les petits groupes seront accompagnés par un agent de groupe. Le travail effectué sera bénévole dans des fermes, des coopératives, avec des écologistes, dans les services sociaux, des petites entreprises et avec des groupes communautaires. Les personnes choisies logent dans les familles, facilitant ainsi leur adaptation et approfondissant leurs connaissances sur les techniques et la vie sociale du pays.

Jeunesse Canada Monde défraie tous les frais d'hébergement et de déplacement pendant la durée du programme. Celui-ci débute en juillet et en août 1992. La date limite des inscriptions est le 31 janvier 1992.

Pour obtenir un formulaire d'inscription ou de plus amples renseignements, s'adresser au bureau régional des Prairies de Jeunesse Canada Monde, 10765 - 98e rue, Edmonton, Alberta, T5H , ou contactez le (40^` 424-6411.

• Environnement

Deux «verts» montent des projets pour sensibiliser les gens à la cause

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Nous sommes tous sensibilisés au fait qu'il faut protéger et respecter notre environnement et ce, pour la survie de la planète. Évidemment, certains le sont plus que d'autres. C'est le cas de Mario Houle, menuisier de souche québécoise et qui travaille depuis trois ans dans la ville de Jasper.

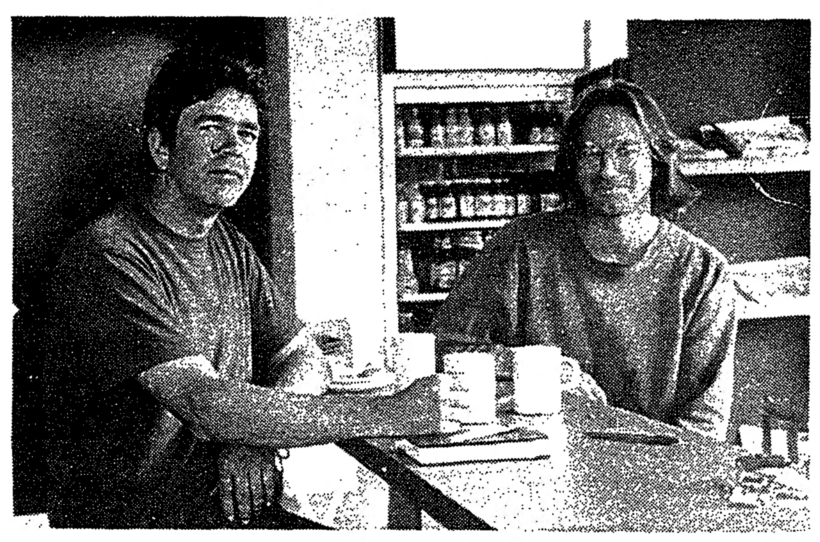
Après la lecture du rapport des Nations-Unies sur l'environnement et le développement «NOTRE AVENIR À TOUS» et «IT'S A MATTER OF SURVIVAL» de David Susuki, il comprend que la situation est critique et qu'il faut réagir.

C'est alors qu'il se demande ce qu'il peut faire en tant qu'individu pour améliorer le sort de la cause qui lui tient à coeur.

La création d'une auberge de jeunesse écologique

C'est en visitant l'auberge de jeunesse de Jasper que l'idée lui est venue. Celle-ci essaie tant bien que mal de sensibiliser les voyageurs sur l'importance de la survie de notre milieu. Cependant, avec son expérience de menuisier, M. Houle regarde le bâtiment et constate que celui-ci, de par sa structure, dépense une grande quantité d'énergie.

Membre des auberges de jeunesse depuis l'âge de quatorze ans, il réalise que ce pourrait être un très bon médium pour faire connaître la cause, étant donné le nombre imposant de personnes qui y passent.



Mario Houle et Patrice Boyer

De plus, Jasper est dans un parc national strictement interdit à l'exploitation et fait partie des lieux d'héritage mondial, ce qui lui confère un statut privilégié et va entièrement dans le sens du projet qui commence à germer dans la tête de Houle.

Quelque six mois plus tard, ce dernier apprend que la ville de Jasper est ouverte à la construction d'une nouvelle auberge de jeunesse, ce qui lui tend la perche pour la réalisation de son projet. Dernièrement, le parc a débloqué un terrain pour permettre la construction.

Présentement, ce que Mario Houle essaie de faire, c'est de faire comprendre à l'organisation des auberges de jeunesse du nord de l'Alberta et aux autres personnes et organismes en cause, qu'on pourrait faire de cette auberge un lieu éducationnel. «Ce serait un endroit qui pourrait fournir une expérience pratique , vivante, de ce qui peut-être fait dans une maison», explique M. Houle.

Il existe plusieurs alternatives à la structure de l'auberge. Entre autres, le programme R-2000 qui est une maison super-isolée. «Il existe d'autres solutions. La façon dont je vois cela, c'est une maison qui économise l'énergie mais qui s'intègre à l'environnement. C'est pourquoi je privilégierais le principe géo-thermal qui utilise la dénivellation du sol et la chaleur qu'il émet. En plus, cela ne pollue pas.»

Outre le principe géo-thermal, l'orientation des fenêtres serait un point de plus pour aller chercher le maximum d'énergie gratuitement pour ensuite l'emmagasiner. «Ces principes n'ont rien de nouveau. Seulement, il faut sensibiliser les gens qu'ils existent et qu'ils peuvent s'en servir.

Le complexe comprendrait de quatre à six petits bâtiments de la grandeur d'une maison normale au lieu d'un grand. Ainsi, les gens pourraient voir que tout est utilisable pour leur propre maison.

L'auberge de jeunesse écologique n'est encore qu'à l'état de projet. Toutefois Mario Houle espère bien, avec un peu d'aide, qu'il deviendra bel et bien concret.

Reste la question du financement.

Une murale pour la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement.

Cette dernière difficulté est la raison pour laquelle Houle travaille aussi sur un autre projet. Il s'est associé dernièrement avec un artiste-peintre, Patrice Boyer. Ensemble, ils ont créé l'image d'une immense murale que Boyer a peinte et concrétisée.

N'ayant aucun endroit pour l'exposer, ils ont décidé de la remettre aux représentants des Nation-Unies lors de la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement qui se déroulera à Rio de Janeiro au Brézil en juin 1992. «Cette conférence est l'événement de la décennie, déclare Houle. Imaginez, c'est là qu'on écrira la Charte des droits de la planète!»

Les deux défenseurs de l'environnement se rendront au Brézil dans une vieille Volks dans lequel ils transporteront la murale. Ils comptent s'arrêter dans toutes les universités canadiennes et faire part aux journaux étudiants de leurs projets et de leurs ambitions. Sur leur passage, ils recueilleront autant de signatures que possible et les remettront avec la murale lors de la conférence.

Houle et Boyer essaient de faire financer leur voyage par les compagnies «vertes». Et pour prouver leur sérieux, ils proposent de payer eux-mêmes la première partie du voyage qui se déroulera au Canada et qui se terminera à St-Jean, Terre-Neuve. Il restera ensuite à traverser les États-Unis et les pays de l'Amérique centrale. C'est alors que la contribution des compagnies «vertes» devient importante.

Le but ultime de cette mission pour Mario Houle et Patrice Boyer n'est pas tant de remettre la murale aux Nations-Unies que de se faire connaître et faire connaître le projet d'une auberge de jeunesse écologique afin d'avoir les matériaux nécessaires pour la construire.

«Pour ce qui est de la murale, nous aimerions qu'elle soit exposée au bureau des Nations-Unies à Genève en Suisse», affirme Houle.

Dans les mois à venir, Le Franco suivra le développement des projets de Houle et Boyer.

• École Citadelle

On y aménage deux nouvelles portatives

par PIERRE BRAULT

LEGAL - On a installé une première portative à l'École Citadelle de Legal. Une deuxième est présentement en construction et elle sera terminée à la fin du mois de septembre.

C'est ce que nous apprenait le nouveau directeur général de la commission scolaire de Legal, M. François Boulet lors d'une récente conversation téléphonique.

M. Boulet, qui remplit présentement le poste à temps partiel soit deux jours par semaine, se dit très heureux de se retrouver à Legal. Avec ce poste à temps partiel, cela lui permettra de voir à d'autres projets personnels. M. Boulet jouit donc d'une sorte de demi-retraite, qu'il semble apprécier beaucoup.

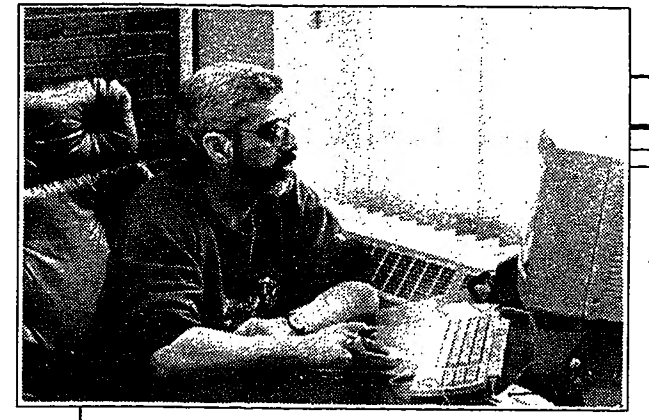
M. Boulet a tenu à nous spécifier que la population estudiantine de l'École Citadelle était maintenant de 65 élèves dont 8 proviennent d'en dehors du terrritoire de la commission scolaire de Legal. De plus, en septembre, on a ajouté la 7e et la 8 année, ce qui permet aux étudiants de pouvoir continuer à fréquenter l'école homogène française sans avoir à faire un trop long trajet en autobus.

M. Boulet nous a aussi souligné que la commission scolaire avait approuvé l'embauche d'une personne (1/4 d'employé) qui épaulera les cinq autres qui composent le personnel enseignant de l'école. Cela permettra à l'orthopédagogue qui voit à l'éducation spéciale de pouvoir consacrer plus de temps à son travail, étant déchargée de certaines autres responsabilités. De plus, M. Raymond Tremblay, le directeur de l'école, s'occupera de l'animation sociale et culturelle au cours de l'année scolaire en cours.

EPHEMERIDES

Septembre

23	24	25	26	27	28	29
1964 Centralisation des écoles de Brosseau, St-Edouard et LaCorey. Les Soeurs de l'Assomption quittent ces endroits	**1956** Départ des premières missionnaires SASV pour Guemarais, Brésil	**1950** Thérèse Trottier, ancienne élève du Pensionnat de l'Assomption, présente son premier concert de chant en français pour CHFA	**1926** Bénédiction du Pensionnat des Soeurs de l'Assomption à Edmonton	**1978** Décès de Sr St-Aubert, missionnaire dans l'Ouest canadien pendant 38 ans	**1974** Sr Berthe Lavoie, SASV, prend charge de la paroisse de la réserve de kekewin, près de Bonnyville, Alberta	**1934** Départ de Sr St-Florian, professeur à Saint-Paul; première missionnaire SASV au Japon



EDITORIAL

par Pierre Brault

Les agriculteurs crient à l'aide

Dans certains coins de l'Alberta et particulièrement dans la région de Saint-Paul, les agriculteurs vivent les moments les plus difficiles depuis le début du mois de juin dernier.

Pas une seule goutte de pluie n'est tombée sur la région depuis cette date, ce qui a détruit les récoltes et changé les pâturages en désert. Ce n'est rien pour aider les agriculteurs déjà en difficultés financières à cause des taux d'intérêt élevés et des prix très bas des grains et principalement du blé.

Depuis un mois, les agriculteurs de la région de Saint-Paul tentent désespérément de convaincre le gouvernement de l'Alberta de déclarer leur région «zone sinistrée». Mais il semble qu'il n'y a rien à faire.

Le ministre de l'Agriculture de l'Alberta, Ernie Isley, dit qu'il ne pourra avoir une idée exacte des dégâts causés par la sécheresse avant le mois de décembre. De plus, il demande aux agriculteurs qui ont de l'assurance-récolte de faire un rapport sur leur situation.

À notre avis, il n'est pas besoin d'être un expert pour évaluer la situation. On a qu'à passer dans la région de Saint-Paul, à s'arrêter dans un champ pour constater le désastre. M. Isley devrait savoir cela, c'est élémentaire.

C'est réellement une situation d'extrême urgence. Des agriculteurs perdront leurs terres, des éleveurs, leurs troupeaux. Et le gouvernement reste-là à ne rien faire. Il refuse de prendre les grands moyens pour venir en aide à ceux qui assurent la nourriture de millions de citadins au Canada. Les agriculteurs crient à l'aide M. Isley. Qu'attendez-vous pour passer à l'action et débloquer les fonds nécessaires?

Pourtant, si c'était une multinationale qui était au bord de la faillite ou un ami du parti conservateur qui avait des difficultés financières avec son entreprise, les millions seraient là en un rien de temps.

Encore une fois, le gouvernement Getty prouve son incapacité à faire face aux situations urgentes et à prendre ses responsabilités. C'est vrai qu'il vaut mieux assurer la maison avant qu'elle ne passe au feu, qu'après, mais il n'en reste pas moins que beaucoup d'agriculteurs n'ont même pas les moyens d'acheter de l'assurance pour protéger leurs récoltes ou leurs troupeaux à cause du poids accablant de leurs dettes. Ces agriculteurs seront-ils laissés pour compte? Qu'attendez-vous, M. Isley?

Marc Godbout, nouveau directeur général

La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada a un nouveau directeur général en la personne de Marc Godbout. À notre point de vue, c'est un excellent choix. M. Godbout connaît très bien l'appareil gouvernemental fédéral et ontarien. C'est un homme respecté des politiciens; un lobbyiste efficace et honnête. Il a vécu, ces dernières années, des expériences intéressantes dans le domaine de l'Éducation en Ontario. J'ai eu le plaisir de le côtoyer à Cornwall, en Ontario, en 1987 et Marc a su démontrer à maintes reprises sa capacité de négocier et surtout de convaincre. Je crois sincèrement qu'il sera un atout important et surtout qu'il sera efficace dans les mois à venir pour les communautés francophones et acadiennes du Canada. Il entre en fonction au début d'octobre et nous ne pouvons qu'espérer que la transition ne sera pas trop longue, car il faut que la FCFAC rattrape le temps perdu dans le dossier constitutionnel. Les autochtones ont une longueur d'avance sur les communautés francophones et acadiennes du Canada et il devient important de ne pas se laisser trop distancer. Il nous faut une place à la table des négociations constitutionnelles, sinon notre chien est mort.

COURRIER DES LECTEURS

Vive les boîtes bleues!

Monsieur le Rédacteur en chef,

Il y a toujours eu des problèmes dans le monde, quand on pense à la crise d'Oka ou même à la guerre du Moyen-Orient. Ce sont des événements qui ont bouleversé le monde et qui continuent à le faire. On met beaucoup d'emphase sur des événements pareils et par conséquent on oublie les autres problèmes qu'on avait déjà comme la pollution. Un problème qui existe depuis trop longtemps et auquel il faudra sans trop attendre essayer d'en diminuer les mauvaises conséquences.

Qu'est-ce que ça veut dire «pollution»? Qui en est responsable? Les humains? Les animaux? Ou autres? La plupart de la pollution sur cette planète provient des humains. L'air est pur, mais il se fait salir par les déchets de l'homme. Les humains fabriquent des usines de bois, de purification d'eau, de gaz naturel etc. Sans savoir que de telles usines dégagent des fumées nauséabondes et désagréables pour notre société et notre santé.

Pollution, en bref veut dire des déchets non-voulus. Les gens ne veulent pas de pollution, mais sans le remarquer, ils polluent. C'est si simple, ils peuvent polluer tout simplement en jetant un bout de papier par terre ou en fumant une cigarette. (Note: Les papiers vont dans les poubelles!)

Un polluant très commun s'appelle la cigarette. «Voilà le mot pollution lui-même». Personnellement, je trouve que fumer est stupide et inutile. Pourquoi? Parce que ceux qui fument polluent notre environnement, ils se polluent eux-mêmes et ça affecte les gens autour d'eux. Ce n'est pas juste, un pauvre innocent qui doit souffrir à cause de cette fumée. Il y a beaucoup de personnes qui croient que c'est «cool» de fumer. À eux, je pose une question: «Est-ce que c'est «cool» de polluer l'environnement? Si l'on bannissait les cigarettes de cette planète, ce serait un bon début dans notre course pour éliminer la pollution.

Un autre polluant commun, tel que la fumée des autos, pollue notre société également, surtout les voitures diesel. Je ne dis pas que je veux qu'on bannisse les voitures. Au contraire j'aimerais que dans l'avenir, on invente des voitures non-polluantes. Un peu impossible, mais avec la technologie d'aujourd'hui, on ne sait jamais. On pourrait encourager les gens à voyager plus souvent en bicyclette.

Pour conclure, j'aimerais faire part de mon appréciation sur le fait qu'il existe présentement des boîtes bleues de recyclage. Ces boîtes peuvent éliminer beaucoup de pollution. De plus, beaucoup de gens les utilisent. C'est vraiment encourageant de voir qu'il y a des gens qui se soucient de la pollution, mais il y a encore beaucoup de travail à faire.

Recevez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pascal Delbecq
Edmonton, Alberta

Problème d'inceste

Monsieur,

Au Canada, il y a un grave problème d'inceste. Deux filles sur cinq et un garçon sur quatre sont victimes d'inceste. La plupart du temps, l'agresseur est un membre de la famille ou quelqu'un qui a autorité sur lui. Je pense que l'inceste est le pire crime qui puisse être commis.

L'inceste blesse l'enfant pour la vie. La victime a toutes sortes de problèmes sociaux à l'école, à la maison et dehors avec ses amis. Tous ces problèmes sont causés par un seul acte qui blesse très profondément.

La mère peut aussi blesser l'enfant d'une certaine façon. Quand l'enfant

...suite en page 10



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt
Journaliste: Carole Thibeault

APF
OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnée au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Centenaire de Morinville

Les descendants de Dieudonné et Isabella Tellier se rencontrent

par PIERRE BRAULT

MORINVILLE - La célébration du Centenaire de Morinville donne lieu à de nombreuses rencontres familiales. Du 12 au 14 juillet dernier, les descendants de Dieudonné et Isabella Tellier s'étaient donné rendez-vous à Morinville.

Ils étaient près de 600 personnes petits et grands à envahir littéralement la petite ville au nord de St-Albert. Ils étaient venus de tous les coins du Canada et de cinq états des États-Unis. On y retrouvait les descendants de Tancrède, d'Ildaige, d'Émery, de Mary Ann, d'Armand, d'Elmézime, de Maria et d'Albert.

Le tout a débuté le vendredi 12 juillet avec un thème western. Il y a eu inscription et une soirée sociale avec la disco d'André Roy et goûter. Il y avait camping au lac Héritage situé à 2 km à l'ouest du Centre paroissial.

Le samedi, qui avait comme thème, le Klondike, l'avant-midi était consacré à la visite de la ville et du cimetière où reposent Dieudonné et Isabella Tellier, les pionniers. Il y avait aussi exposition d'objets de toutes sortes et de souvenirs appartenant aux Tellier

Puis à 13h, on avait organisé une visite historique sur les lieux du «homestead» Tellier et de l'école Tellier. On y a planté un sapin et chanté des chants de circonstance. Cette terre des Tellier appartient maintenant à Bernard Sabourin. On a fait revivre, pour l'occasion, Dieudonné et Isabella Tellier.

Il y avait aussi messe d'actions de grâce à l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Morinville où chacun y apporta sa contribution, soit par des chants, des lectures, etc. C'est l'abbé Réal Lavasseur, curé de la paroisse, qui présidait l'office religieux.

En soirée, il y avait un grand banquet avec présentations officielles et les maîtres de cérémonie Alfred Nobert et Sylvia Courteau. Une soirée sociale animée par Denis Cournoyer où plusieurs en ont profité pour fa valoir leurs talents de musiciens, de chanteurs ou de raconteurs, a bien terminé cette journée bien organisée.

Il y a aussi eu le lancement du livre historique des Tellier contenant 70 histoires de familles et plus de 380 photos. Cette grande famille Tellier est la progéniture de Charles Tellier qui est arrivé à Berthier au Québec vers 1743.

Cette fête a remporté un tel succès que, selon Mathias Tellier, plusieurs ont demandé que l'on refasse cette rencontre encore l'an prochain. Mais comme le disait si bien Mathias «cela demande des centaines d'heures de préparation et ce n'est pas facile». Et il ne faut pas oublier que les Tellier se réunissent régulièrement au Québec.

Nul doute que tous les participants à cette mémorable rencontre garderont un souvenir impérissable de cette fin de semaine à Morinville.



La grande famille des Tellier pose fièrement devant l'église Saint-Jean-Baptiste de Morinville.



De g. à d.: Mathias Tellier, Lucille (Tellier) Hittinger qui a déjà enseigné à l'école Tellier et sa fille, Sylvia Hittinger-Courteau qui dirige le chant.

• *Les jeunes*

Ils sont bilingues d'abord, Canadiens français ensuite

APF - Moins de 1 pour 100 des jeunes francophones se considèrent comme des «francophones hors Québec» et près de la moitié d'entre eux font du bilinguisme une caractéristique fondamentale de leur vie en milieu minoritaire.

Après «le déclin d'une culture» et «le choc des nombres» le troisième d'une série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada publié par la Fédération des jeunes Canadiens français sous la plume du sociologue Roger Bernard promet de remuer encore davantage les consciences des militants francophones au pays.

Intitulé «Un avenir incertain» Ce livre publié dans le cadre du projet Vision d'avenir est le résultat d'une vaste enquête nationale auprès de plus de 3801 jeunes de langue maternelle française de l'extérieur du Québec âgés en majorité de 18 ans ou moins. L'enquête porte sur les comportements linguistiques et la conscience cultrelle des jeunes Canadiens français.

Si les jeunes ne se considèrent pas comme des «francophones hors Québec», comment se perçoivent-ils? Et bien, seulement un jeune sur cinq se perçoit comme un Canadien français et un sur sept comme un Canadien. L'identité provinciale, qu'elle soit franco-ontarien, acadienne ou autre, rallie un jeune sur cinq. La vérité, c'est que plus du tiers des jeunes répondants se considèrent «bilingues».

C'est en Colombie-Britannique, en Ontario, en Nouvelle-Ecosse, à l'Ile-du-Prince-Edouard, à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, que les jeunes francophones se disent bilingues dans une plus forte proportion que la moyenne.

Les répondants de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et aussi de l'Ontario sont plus nombreux que la moyenne à s'identifier comme Canadiens français.

L'identité régionale ou acadienne rejoint surtout les jeunes du Manitoba (27.1 pour 100 se disent des Franco-Manitobains), de la Nouvelle-Ecosse (41.9 pour 100 des jeunes se disent Acadiens) et de l'Ile-du-Prince-Edouard (26.9 pour 100 se disent Acadiens).

On notera au passage que chez les jeunes du Nouveau-Brunswick, province bilingue où les Acadiens forment pourtant 33 pour 100 de la population, seulement 17.5 pour 100 des jeunes francophones se décrivent comme des Acadiens et près de 35 pour 100 comme des bilingues!! Voilà qui suscitera une belle réflexion chez les élites acadiennes de cette province, qui ne ratent pas une occasion de proclamer leur «acadianité», et la société distincte acadienne!

D'autres chiffres laissent songeurs. Ainsi, 75 pour 100 des jeunes répondants ont indiqué que le français était la langue officielle employée le plus souvent à la maison, mais seulement 42.1 pour 100 ont dit que le français était la langue dans laquelle ils se sentaient le plus à l'aise pour communiquer.

Cette auto-évaluation de la compétence linguistique des jeunes varie beaucoup selon que le milieu est majoritaire ou minoritaire, ce qui ne surprendra personne. Ainsi dans les milieux où les francophones représentent 60 pour 100 de la population, 77.2 pour 100 des jeunes disent qu'ils sont plus à l'aise en français. Dans les milieux où moins de 5 pour 100 de la population est francophone, seulement 22.2 pour 100 des jeunes se disent plus à l'aise en français.

Si on se tourne du côté des parents maintenant, on constate que les proportions de pères de langue maternelle française sont élevées en Saskatchewan (88.9 pour 100) au Manitoba (88.6 pour 100), au Nouveau-Brunswick (91.7 pour 100) et à l'Ile-du-Prince-Edouard (88.2 pour 100). Tous ces pourcentages dépassent en effet la moyenne nationale qui est de 86.4 pour 100.

La proportion de mères de langue maternelle française est aussi très élevée au Manitoba (90.9 pour 100), en Ontario (88.5 pour 100) et au Nouveau-Brunswick (94.6 pour 100), alors que la moyenne nationale est de 88.3 pour 100.

C'est en Colombie-Britannique (31.5 pour 100) et à Terre-Neuve (27 pour 100) où on retrouve le plus grand nombre de pères de langue maternelle anglaise. Les mères des répondants au sondage sont le plus souvent de langue maternelle anglaise à Terre-Neuve (32.4 pour 100), en Nouvelle-Ecosse (19.9 pour 10), en Alberta (16.5 pour 100), en Colombie-Britannique (16.4 pour 100) et en Saskatchewan (16.4 pour 100).

• *Natation*

Félicitations



Natalie Tardif

Félicitations à Natalie Tardif d'Edmonton, fille de Claudette et Denis Tardif, qui a gagné deux médailles d'or dans la catégorie des filles 15-16 ans au Championnat provincial tenu à Calgary les 24 et 25 août derniers. Elle effectué une performance de 1m 20s au 100 mètres brasse et de 2m 42s au 200 mètres quatres-nages.

La nageuse est membre du Edmonton Huma Summer Swim Club et étudie présentement en 12ème année à l'école Maurice-Lavallée.

Natalie a également gagné deux médailles d'argent dans

A VOTRE SANTE...

Condition physique

par GUY SCHERRER

Jadis, l'on définnissait la santé tout bêtement comme une absence de maladie. Aujourd'hui on a plutôt tendance à la définir comme un état de fonctionner aussi efficacement que possible dans son milieu et de se consacrer pleinement à ses activités. La bonne condition physique, quant à elle, est plutôt un état qui nous permet de s'acquitter de nos tâches quotidiennes avec vigueur et tolérer une situation d'urgence physique qui pourrait survenir.

Est-il possible de pouvoir améliorer notre santé et notre condition physique? Oui. C'est ici que l'activité physique peut intervenir. Que voulons-nous dire par activité physique? C'est très simple, il s'agit de tout mouvement de notre corps fait pas des muscles squelettiques (tout muscle relié au suqelette par opposition au muscle cardiaque) et qui engendre une dépense d'énergie.

C'est cette dépense d'énergie et ce mouvement qui viennent modifier les paramètres qui déterminent notre santé et bonne forme physique. Mais quels sont ces paramètres? Leurs noms peuvent varier mais généralement on les regroupe sous les cinq appellations suivantes:

- La capacité de transport et d'utilisation de l'oxygène ou puissance aérobie (VO2MAX)
- La vigueur musculaire
- Le pourcentage de graisse
- La flexibilité ou la souplesse articulo-musculaire
- La capacité de relâchement

Que sont-ils vraiment ces paramètres? Comment pouvons-nous les influencer positivement pour améliorer notre condition physique? C'est ce que je vous expliquerez au fil des prochaines semaines.

• Un homme occupé

Ce qui fait courir Marcel Léger

par: Eric Barbeau
(collaboration spéciale)

APF - Il marche vite, les épaules voutées en avant, comme s'il était continuellement sur le point de défoncer une porte. Une de plus. Les portes et les obstacles, Marcel Léger a l'habitude de les franchir en trombe. Son entourage est unanime là-dessus.

D'abord nationaliste québécois, Marcel Léger s'est trouvé, à 61 ans, une nouvelle cause à défendre, une autre porte à ouvrir. Celle des Acadiens.

Rien de bien étonnant disent ses collaborateurs de longue date. «Marcel a besoin de causes à défendre, de défis à relever. Mais derrière son dynamisme, se trouve un homme profondément humain, incapable de voir les autres souffrir. Il veut d'abord aider les gens» confie d'emblée André Steenhaut, directeur du Groupe Léger et Léger, l'entreprise en sondage que Marcel a fondée avec son fils Jean-Marc en 1985.

Cette passion pour les statistiques, Marcel l'avait déjà au sein du gouvernement Lévesque où il a fondé les ministères du Tourisme et de l'Environnement. En tant qu'organisateur en chef du parti, il a vite appris à sonder l'opinion publique des Gens du pays. «Le Québécois est un être de COEURS», conclut-il dans son livre le «Québec en questions».

Contradiction, ouverture, émotivité, unité, réaction et besoin de sécurité sont, d'après ses recherches, les attributs du Québécois. «Les Acadiens pourraient être définis sensiblement de la même façon», ajoute-t-il. «Mais les Acadiens, eux, ont découvert leur identité bien avant nous même s'ils n'ont pas de territoire. Avant d'être Québécois, nous, nous avons été Canadiens français et Canadiens».

Lors d'un sondage effectué à la grandeur du Québec en 1986, M. Léger s'est rendu compte qu'un Québécois sur sept a des racines acadiennes. Plus savoureux encore, l'étude confirme même que 250,000 d'entre eux ne le savent pas. Le clan Léger n'a lui-même découvert ses racines acadiennes il y a sept ans seulement, lors d'un pèlerinage familial dans des cimetières du Nouveau-Brunswick.

Pour Marcel Léger, il n'y avait qu'un pas entre la découverte de son origine et l'engagement auprès de la «diaspora» acadienne. Le président de la Fédération acadienne du Québec et vice-président du Congrès mondial acadien ne jure maintenant que par ce grand rassemblement qui aura vraisemblablement lieu en août 1994.

Fidèle à l'esprit de grandeur de Marcel, l'événement prend déjà des proportions énormes. En entrevue dans son bureau de la rue Saint-Jacques à Montréal, il énumère à une vitesse vertigineuse les multiples activités déjà envisagées.

Spectacles via satellite, festival de cuisine acadienne, tournées gastronomiques, soupers communautaires, congrès d'associations, mini-spectacles

...suite ne page 9

Léger...

...suite de la page 8

dans les villes d'accueil, pavillon des arts, salon de l'humour acadien, tournées théâtrales et le retour du tintamarre. «Ce sera comme dans Pélagie-la-Charette, où les Acadiens n'ont plus peur de dire qu'ils sont revenus chez eux», de dire l'organisateur. De tous ces projets toutefois, son chouchou est le club 1755.

Commémorant l'année de la déportation, ce club rassemblera les deniers de 1755 donateurs et la collecte de 1,755,000$ servira, entre autres choses, à ériger un monument dans une des villes du sud-est acadien, la région d'accueil du Congrès. Budget total de ce grand rassemblement acadien: 11 millions.

«Lors du 390 ième anniversaire de Port-Royal, en août 1994, on veut rassembler les gens d'origine ou de descendance acadienne de partout au monde. On s'attend à 100,000 visiteurs et à 40 millions en retombées économiques pour le Nouveau-Brunswick, explique M. Léger. Comme dans le temps de l'expo 67, les visiteurs auront même un passeport pour noter les coordonnées des amis acadiens rencontrés au Congrès. On mise beaucoup sur le tissage d'un réseau acadien.

Le comité organisateur du Congrès mondial acadien est d'ailleurs très représentatif de l'ensemble de la diaspora acadienne. Il est composé de 12 délégués de l'Ouest, du Québec, de l'Ile-du-Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, de la Louisiane, de la France et de la Belgique. Le président est André Boudreau, d'Edmonton. On peut le contacter au 403-468-6983.

• Rentrée scolaire

L'école du Sommet de St-Paul ouvre pour une deuxième année

par ARLETTE DHUICQUE

ST-PAUL - Mardi 6 septembre, les élèves de l'École française du Sommet, retrouvaient leurs classes et leurs professeurs.

Résultat de l'effort constant d'une partie de notre communauté, aboutissement d'un vieux rêve, elle accueillait l'année dernière, 87 écoliers. Cette année 100 sont inscrits et la classe de 7ième année est ouverte. Colette Champagne, dynamique et enthousiaste enseignante en a la charge.

Elle rejoint le principal Hubert Landry et le groupe de professeurs, francophones convaincus, ayant eu le courage de ce choix: l'enseignement en français.

Pour cela, ils n'ont mesuré ni leur temps ni leur peine et restent très proches de leurs élèves. Avec eux renaît la petite école de campagne du temps jadis où les maîtres s'efforçaient de donner aux enfants le plus de français possible. Venus du Québec, d'Acadie, d'Alberta et même de France, ils leur offrent un large éventail culturel. Leurs cours sont d'un haut niveau retenant toute l'attention des élèves.

Il est toujours le moment de rappeler que cette éducation française leur donne la maîtrise parlée et écrite de leur langue mais aussi un niveau de scolarité élevé. En effet, ils n'auront appris qu'au moyen d'une seule langue, évitant ainsi des perturbations dans leurs études.

Parallèlement, l'anglais leur est enseigné de façon complète dans son expression parlée et écrite. Les élèves atteindront donc un bilinguisme de qualité leur assurant une place de choix dans notre pays aux deux langues officielles. À travers tout le Canada bon nombre de parents, et parmi eux bien des anglophones, ont compris la nécessité de ce bilinguisme, ne l'oublions pas.

Si l'année dernière l'ouverture de l'école était dominée par la grande émotion des personnes présentes, cette année, ce premier jour de classe était d'une joie profonde et sereine. L'école bourdonnait déjà comme une ruche. En attendant les personnalités ayant à coeur de les accueillir, les élèves étaient dans leur classe, attentifs à leurs maîtres qui, sans perdre une minute, commençaient leur première leçon.

Il était dit aux enfants ce jour-là «visez à l'excellence pour atteindre le Sommet». Les enseignants se consacrent à ce but et disons aussi les élèves. Leurs résultats scolaires le prouvent, ainsi que leur joie manifeste d'appartenir à leur école.

Les parents sont bien conscients de l'efficacité de son enseignement, donné avec l'habitude d'une bonne tenue et d'une discipline. Parmi d'autres réflexions de parents, celle-ci: «Ce fut la meilleure année scolaire de ma fille» disait une mère.

Ce commentaire par lui-même justifie la création de l'école française. Elle progresse et souhaitons-lui une nouvelle bonne année scolaire pour nos enfants.

Problème...

...suite de la page 5

dit à sa mère qu'il y a quelqu'un qui abuse de lui, l'enfant a donc besoin du support. Certaines mères ne croient pas leurs enfants et pensent que leurs enfants veulent juste avoir de l'attention. L'enfant a toujours besoin de l'attention. Surtout dans une telle situation.

Selon moi, l'enfant devrait dire à quelqu'un ce qui est arrivé. De cette façon, l'enfant peut avoir de l'aide. L'enfant a du pouvoir sur l'abuseur. La victime peut menacer l'agresseur en lui disant qu'il va le rapporter à la police. Ceci va donc faire peur à l'agresseur. La victime peut seulement faire cela si elle croit que l'incident n'est pas de sa faute.

Il n'y a pas de véritable solution à la prévention de l'inceste mais on peut sensibiliser les enfants en les informant sur le sujet. Il faut dire aux enfants que ce n'est pas de leur faute si cela leur arrive. D'après moi, ça serait aussi une bonne idée d'encourager les enfants à rapporter l'incident à quelqu'un.

L'enfant pourra donc voir que ce n'est pas inutile car il verra que l'agresseur est allé en prison et doit payer des amendes. Maintenant l'enfant peut essayer de vivre normalement sans avoir peur que cela lui arrive encore.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

Camille Almeida
Edmonton, Alberta

• Chasse

Les permis pour la chasse aux oiseaux migrateurs sont en vente

OTTAWA- Les permis de chasse au gibier migrateur à plumes sont en vente depuis le 29 août, pour la somme de 12$ dans tous les bureaux de poste du Canada. Un timbre sur la conservation des habitats, d'une valeur de 7,50$, est apposé sur le permis.

Les permis sont obligatoires pour chasser le canard et l'oie dans toutes les provinces et tous les territoires, conformément aux règlements établissant les dates des saisons de chasse et les limites de prise et de possession de chaque espèce.

Pour aider Environnement Canada à recueillir les données nécessaires à la gestion des populations d'oiseaux migrateurs, les chasseurs participent à deux enquêtes par échantillons aléatoires. Au cours d'une première enquête, des chasseurs sélectionnés inscrivent le nombre de prises d'oiseaux migrateurs sur le formulaire joint au permis. Au cours d'une deuxième enquête, plusieurs milliers de chasseurs sélectionnés dans toutes les régions du Canada doivent envoyer une aile de chaque canard et une queue de chaque oie abattus dans des enveloppes spéciales.

Les recettes tirées de la vente du timbre sur la conservation sont versées à Habitat faunique Canada, fondation à but non-lucratif, et servent à financer les projets et les activités de conservation, de restauration et de mise en valeur des habitats fauniques du Canada. Le timbre de cette année, représentant un canard noir, a été conçu par un artiste célèbre, Christopher Bacon. Les collectionneurs peuvent se le procurer dans des centres philatéliques.

• Médecine

La maladie des os ou l'ostéoporose

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'ostéoporose, ça vous dit quelque chose? En fait, c'est une maladie qui rend les os poreux ou cassant au point de ne pouvoir supporter un effort ordinaire de la vie quotidienne.

Des millions de personnes dans le monde sont frappées par cette maladie; surtout les femmes dans la cinquantaine. Au Canada, 800 000 personnes en sont atteintes et 2,5 millions risquent de l'avoir durant leur vie.

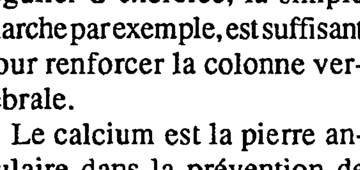
Comme la progression de la maladie est imperceptible, les personnes qui en sont affectées ne s'en rendent pas compte jusqu'au moment où elles ont une fracture. Mais à ce moment, le mal est déjà avancé.

Au cours de l'adolescence, le volume de tissus régénérés dans l'os est supérieur à celui appelé à disparaître. À l'âge adulte, le phénomène inverse s'installe graduellement. Toutefois, avec la ménopause, la femme ne produit plus autant d'hormone sexuelle (oestrogène) et la perte de tissus osseux devient plus rapide.

Les fractures affectant surtout le poignet, la hanche et la colonne vertébrale commencent après l'âge de soixante ans et sont parfois des signes avant-coureurs de la maladie qui progresse de façon imperceptible. Il peut en résulter une perte de taille atteignant 5 à 8 pouces (12 à 20 cm) qui se remarque surtout par le dos bossu. Les fractures de la hanche sont les plus graves et les plus douloureuses. On prévoit que ce genre de fractures aura plus que triplé d'ici l'an 2000.

L'ostéoporose est due à des facteurs nombreux et divers. Les femmes de race blanche ou asiatique qui n'ont pas un ossature solide sont plus exposées que celles qui ont une carrure forte. En outre, celles qui ont un antécédent d'ostéoporose dans la famille, celles qui fument, qui boivent beaucoup et qui ne font pas d'exercice sont encore plus exposées. C'est pourquoi on conseille aux femmes qui ont atteint leur ménopause de consulter un médecin à ce sujet.

Cette maladie des os n'est pas une conséquence normale du vieillissement. Les spécialistes sont d'accord sur un point: la meilleure façon d'éviter l'ostéoporose est d'entreprendre le plus tôt possible un mode de vie et un régime d'alimentation sain et de les suivre durant toute votre vie. Un programme régulier d'exercice, la simple marche par exemple, est suffisant pour renforcer la colonne vertébrale.



Le calcium est la pierre angulaire dans la prévention de la maladie. Selon des recherches récentes, la femme ménopausée a besoin de 1200 à 1500 mg de calcium par jour alors que les

...suite en page 12

L'ostéoporose...

...suite de la page 11

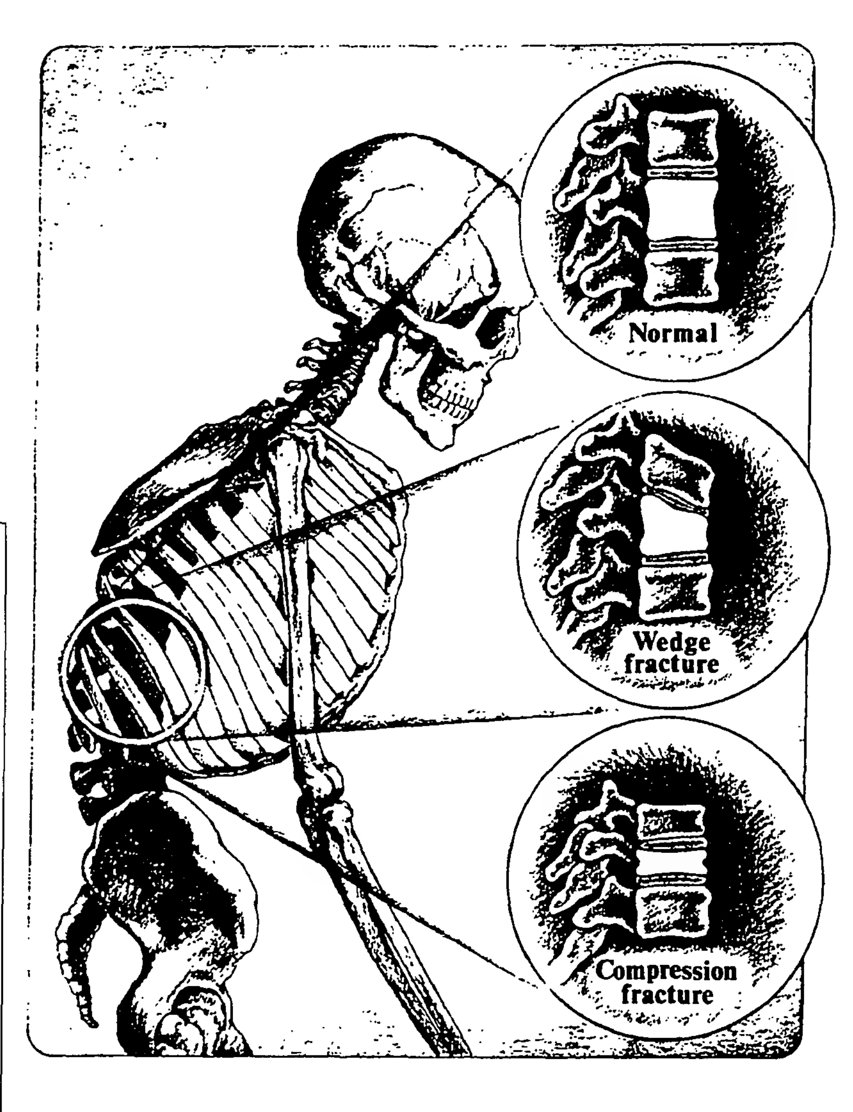
besoins des adultes sont de 1000 mg par jour. Donc, un régime alimentaire riche en calcium et en vitamine D, celle-ci a un effet protecteur sur les tissus osseux, aidera à prévenir l'ostéoporose.

Il existe un traitement pour les femmes qui ont atteint la ménopause et qui sont ostéoporotiques. La thérapie de remplacement de l'oestrogène (TRO) qui est efficace avec les femmes ménopausées consiste à remplacer l'oestrogène manquante par suite de la ménopause. Il s'est avéré que cette thérapie réduisait le taux de perte du tissus osseux et par conséquent des risques de fractures.

Malheureusement, la TRO ne convient pas à toutes les patientes en raison des effets secondaires, et particulièrement le retour des menstruations qui sont mal acceptées par certains sujets.

Il existe d'autres genres de traitements: à la calcitonine, à base de fluorure de sodium et de calcium et la thérapie cyclique à étidronate. Ce dernier traitement suscite de grands espoirs mais, comme les autres, il n'est encore qu'à l'état expérimental.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la Société de l'ostéoporose du Canada, section Québec, C.P. 28, station H, Montréal, Québec, H3G 2K5.



Une des conséquences de l'ostéoporose est la fracture de la colonne vertébrale qui peut résulter en une perte de taille de l'ordre de 20 cm et en une bosse permanente.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

E.S.O.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

R.G.G.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

R.G.G.



Éducation permanente Faculté Saint-Jean University of Alberta

Programmation Automne 1991 Secteur populaire Cours de perfectionnement

FRANÇAIS ECRIT I

Dates: Le mardi, du 1 octobre au 5 novembre
Heure: de 19h à 21h30
Durée: 6 semaines
Frais de scolarité: 60$
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Louise Millaire
Description: ce cours d'adresse aux adultes qui parlent déjà le français, qui ont oublié leur français ou qui apprennent le français langue seconde et qui veulent revoir les éléments de la grammaire française. Les éléments à l'étude sont: le présent, l'impératif, le passé composé, l'imparfait, le plus-que-parfait, le nom, l'adjectif, l'article, des exercices grammaticaux, des textes de compréhension et des exercices de rédaction. Les apprenant(e)s devront se procurer le livre «En bonne forme» ainsi que le cahier de travail qui l'accompagne au prix de 47.08$ (TPS incluse).

FRANÇAIS ÉCRIT II

Dates: le mardi, du 12 novembre au 17 décembre
Heure: de 19h à 21h30
Durée: 6 semaines
Frais de scolarité: 60$
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Louise Millaire
Description: ce cours s'adresse aux adultes qui parlent déjà le français, qui ont oublié leur français ou qui apprennent le français langue seconde et qui veulent revoir les éléments de la grammaire française. Les éléments à l'étude sont: le verbe pronominal, le possessif, la négation, l'infinitif, le futur, le conditionnel, les pronoms personnels, les pronoms relatifs, les participes, la phrase complexe, des exercices grammaticaux, des textes de compréhension et des exercices de rédaction. Les apprenant devront se procurer le livre «En bonne forme» ainsi que le cahier de travail qui l'accompagne au prix de 47.08$ (TPS incluse).

GRAMMAIRE OBLIGE

Dates: le mercredi, du 2 octobre au 18 décembre
Durée: 12 semaines
Heure: de 19h à 21h30
Frais de scolarité: 120$
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Louise Millaire
Description: ce cours s'adresse aux personnes appelées à rédiger, traduire ou corriger des textes en français et qui veulent en apprendre davantage ou se faire remémorer tous les pièges grammaticaux sur la ponctuation, la majuscule, la phrase, le verbe, le style, la rédaction de lettres, les abréviations courantes, les anglicismes, etc.

PROGRAMME D'INFORMATIQUE

INTRODUCTION AU PROGRAMME DOS

Dates: le mercredi, du 2 au 23 octobre
Durée: 4 semaines
Heure: de 19h à 22h
Frais de scolarité: 50$
Lieu: salle 201, Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Guy-Pierre Gravel
Description: les participant(e)s apprendront les principes de base du système d'exploitation (DOS) et obtiendront ainsi une meilleure connaissance de l'environnement IBM. Ce cours est un prérequis pour le cours Word Perfect I. Les apprenant(e)s devront se procurer le manuel d'accompagnement au prix de 26.95$ (TPS incluse)

TRAITEMENT DE TEXTE WORD PERFECT I - VERSION 5.1

Dates: le mercredi, du 30 octobre au 18 décembre
Durée: 8 semaines
Heure: de 19h à 22h
Frais de scolarité: 95$
Lieu: salle 201, Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Guy-Pierre Gravel
Description: ce cours s'adresse aux débutant(e)s et comprend l'introduction, la familiarisation et les éléments d'utilisation du logiciel Word Perfect version 5.1. Le cours d'introduction au DOS est un prérequis. Les apprenant(e)s devront se procurer le manuel d'accompagnement au prix de 26.95$ (TPS inlcuse).

LOTUS

Dates: le lundi, du 7 octobre au 25 novembre
Durée: 6 semaines
Heure: de 19h à 20h
Frais de scolarité: 75$
Lieu: salle 201, Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Guy-Pierre Gravel
Description: ce cours s'adresse aux débutant(e)s et comprend l'introduction, la familiarisation et le fonctionnement du chiffrier électronique. Les apprenant(e)s devront se procurer le manuel d'accompagnement au prix de 26.95$ (TPS incluse).

COURS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

DÉGUSTATION DE VIN

Dates: mardi et jeudi, les 26 et 28 novembre
Heure: de 19h à 22h
Frais de scolarité: 37.45$ (TPS incluse)
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Marc Vigneron
Description: le premier soir, les participants apprendront à reconnaître les différents cépages au cours d'une dégustation de six vins, trois blancs et trois rouges. Le deuxième soir portera un accent particulier sur l'évolution des goûts par une comparaison des vins de l'ancien et du nouveau monde lors d'une dégustation de trois vins blancs et trois vins rouges.

ANGLAIS LANGUE SECONDE - niveau intermédiaire et avancé

Dates: le mardi et le jeudi du 1er octobre au 5 décembre
Durée: 10 semaines
Heure: de 19h à 21h30
Frais de scolarité: 200$
Lieu: Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Alison Logan
Description: ce cours s'adresse aux personnes qui ont une certaine connaissance de l'anglais parlé et qui veulent s'améliorer.

COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

AUTO-DÉFENSE POUR LES FEMMES

Dates: le mardi, du 15 octobre au 19 novembre
Durée: 6 semaines
Heure: de 19h à 21h
Frais de scolarité: 53.50$ (TPS incluse)
Lieu: gymnase de la Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: André Beauregard
Description: enseignement de plusieurs techniques de défense conçues spécialement pour la femme faisant face à des attaques quelconques. Chaque cours sera réparti en 3 volets: conditionnement physique, mouvement de base (karaté) et auto-défense (analyse et pratique).

WORK-OUT - TOUS LES NIVEAUX

Dates: le lundi et le mercredi du 2 octobre au 16 décembre
Durée: 10 semaines
Heure: de 17h à 18h
Frais de scolarité: 85.60$ (TPS incluse)
Lieu: gymnase de la Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Julie Deann Carscadden
Description: ce cours a pour but de développer ou de maintenir un bon niveau de conditionnement physique. Les niveaux de travail physique et de développement des qualités musculaires (flexibilité, force, endurance) sont déterminés en fonction des besoins des participants.

N.B.: Le cours est offert à moitié prix pour tous les étudiants

COURS POUR LES ENFANTS

FORMATION EN GARDES-ENFANTS (12 ans et plus)

Dates: le 30 septembre et les 2, 4, 7, 9 et 11 octobre
Durée: un total de 12 heures
Heure: de 18h à 20h
Frais de scolarité: 25$
Lieu: École Maurice-Lavallée
Personne-ressource: Debbie Dionne
Description: ce cours offert par le Conseil canadien de la sécurité vous enseignera les principes de base de gardes-enfants tels: les droits et les devoirs du garde-enfant, la sécurité de l'enfant et les premiers soins, les cas d'urgence, jeux et activités pour enfants ainsi que les problèmes de comportement. Un certificat sera émis à ceux et celles qui réussiront le cours.

À noter: le nombre de participants est limité à 20

GYMNASTIQUE POUR LES PETITS (3 à 6 ans)

Dates: le mercredi, du 9 octobre au 11 décembre
Durée: 10 semaines
Heure: de 18h30 à 19h15
Frais de scolarité: 25$
Lieu: gymnase de la Faculté Saint-Jean
Personne-ressource: Julie Deann Carscadden
Description: Tout en s'amusant, l'enfant est initié aux mouvements de base de la gymnastique, à travers des exercices de souplesse et de coordination.

À noter: l'inscription est limitée à 12 participants

*Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, communiquer avec les bureaux de l'**Éducation permanente**, Faculté Saint-Jean, 8404, rue Marie-Anne Gaboury, Edmonton, Alberta (T6C 4G9)*
Téléphone: 468-1582
Heures d'ouverture: 8h30 à 16h30

• Attention, attention

Quatre insectifuges retirés du marché

OTTAWA - Depuis le 1er août dernier, la vente de quatre insectifuges contenant l'ingrédient actif hexanediol d'éthyle (hexanediol-1, 3 d'éthyle-2) est interdite au Canada.

Union Carbide, le fabricant de l'ingrédient actif, a fourni de nouvelles données indiquant que ce produit est la cause de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Le ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, a immédiatement annulé l'homologation de tous les produits contenant cet ingrédient à la suite d'évaluations effectuées par les experts de Santé et Bien-être social Canada.

Le ministère de la Santé n'a pas reçu de rapports d'effets nocifs de ces produits sur la santé humaine. On conseille toutefois aux consommateurs d'éviter d'utiliser tout insectifuge contenant du hexanediol d'éthyle.

Des consommateurs ou des détaillants pourraient avoir des restes de ces produits à la maison ou sur les tablettes. Ils pourront confirmer la présence d'hexanediol d'éthyle en consultant l'étiquette. Agriculture Canada demande aux détaillants de retirer tous les produits visés de leurs tablettes.

Un service téléphonique gratuit (1-800-267-1238) a été mis en place par le gouvernement du Canada et il fonctionnera tous les jours de 9h à 15h (HNE) à l'intention de ceux qui désirent plus de renseignements sur cette question.

• Faillites d'Econ et Memco

La CCG réglera les réclamations

WINNIPEG - Tel qu'il a été précédemment annoncé, la Cour d'appel fédérale a rendu une décision le 22 mai 1991, déclarant que la Commission canadienne des grains (CCG) est responsable des pertes subies par les agriculteurs au moment où Econ Consulting Ltd., un négociant en grains, et Memco Ltd., un triturateur de canola, ont fait faillite en 1982. À la suite d'une étude approfondie du jugement, la Couronne a décidé de ne pas demander l'autorisation d'interjeter appel de ces décisions à la Cour suprême du Canada. Les réclamations des demandeurs seront réglées dans le cas des deux entreprises, Econ Consulting et Memco, en fonction des jugements rendus par la Cour d'appel fédérale.

Au moment de leur faillite, les deux entreprises n'avaient pas fourni une caution suffisante auprès de la Commission pour couvrir leur passif en cours vis-à-vis les agriculteurs qui avaient déjà livré leur grain. Les tribunaux ont soutenu que la Commission était négligente puisqu'elle ne s'était pas assurée que les cautions fournies étaient suffisantes.

On s'attend à ce que l'étude des dispositions de la Loi sur les grains du Canada se rapportant à l'octroi des licences et au cautionnement, qui se fait présentement avec les producteurs et autres segments de l'industrie, donnera lieu à des recommandations de modifier la Loi.

• Nouvelles brèves

La TPS et les étudiants

Même si la TPS ne s'applique pas aux frais de scolarité, elle s'applique aux manuels scolaires, à moins que ceux-ci ne soient inclus dans les frais de scolarité, rappelle le Bureau d'information des consommateurs de la TPS. La taxe ne s'ajoute cependant pas aux frais de laboratoire, frais de résidence, plans de repas scolaires, prêts aux étudiants et autres frais obligatoires. Il n'y a pas de TPS sur le coût des cours.

Office national de l'énergie
Avis d'audience publique

TransCanada PipeLines Limited
Demande relative aux installations pour 1992-1993

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra audience publique pour instruire une demande déposée le 11 juillet 1991 par TransCanada PipeLines Limited («TransCanada»), qui sollicite l'autorisation d'agrandir son réseau pipelinier en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario dans le but d'en accroître la capacité pour servir un marché intérieur et extérieur accru à partir du 1 er novembre 1991.

L'audience commencera le lundi 18 novembre 1991 à 13h30 dans ses locaux de Calgary.

L'audience sera tenue pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées. Conformément au mandat de l'Office en vertu de la partie III de la Loi sur l'Office national de l'énergie («la Loi»), elle portera sur des questions qui seraient examinées conformément au *Décret sur les lignes directrices visant le processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement.*

Les personnes souhaitant intervenir dans l'audience doivent déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier une copie à TransCanada à l'adresse suivante:

Monsieur Neil D.D. Patterson
Avocat
TransCanada PipeLines Limited
TransCanada PipeLines Tower
B.P. Box 1000, succursale M
Calgary (Alberta) T2P 4K5

Téléphone: (403) 267-6100
Télécopieur: (403) 267-1055

TransCanada doit fournir à chaque intervenant une copie de sa demande, de toute modification qui y est apportée et des documents qui s'y rapportent.

Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard le 20 septembre 1991. Le Secrétaire publiera peu après une liste des parties intéressées.

Les personnes souhaitant seulement présenter des commentaires sur la demande doivent envoyer une lettre de commentaires au Secrétaire de l'Office et une copie de la lettre à TransCanada, à l'adresse susmentionnée le 23 octobre 1991 au plus tard.

Des renseignements, en français et en anglais, sur les procédures régissant l'audience (ordonnance d'audience GH-4-91) ou sur l'ébauche révisée des Règles de pratique et de procédure de l'ONE régissant toutes les audiences peuvent être obtenus en écrivant au Secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office au (403) 292-4800 à Calgary.

G.A. Laing
Secrétaire
Office national de l'énergie
311 - 6e avenue s.o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2

Télécopieur: (403) 292-5503

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-5275 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-5272 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Nous recherchons 8 coureurs, hommes et femmes, pour former une équipe de course pour participer à des courses à relais de la saison 1991-92. Pour plus de renseignements, S.V.P. contactez Pierre au 439-0562 ou Claude au 466-9138. (4-10)

Bridge tous les mercredis à 14h au sous-sol de l'église St-Joachim. Info: 489-4417 (J.A.)

Période d'inscription pour l'école Enfantine, prématernelle conçue pour enfant de 3 et 4 ans, dont au moins 1 des parents est francophone. Pour plus d'information ou pour inscrire votre enfant, appelez Sylvianne au 462-2529 (27-9)

L'assemblé annuelle du Théâtre français d'Edmonton aura lieu le lundi 23 septembre à 19h30 à la salle 020 de la Faculté St-Jean, 8406 - 91 Rue. Bienvenue à tous. Info. 469-0829 (27-9)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

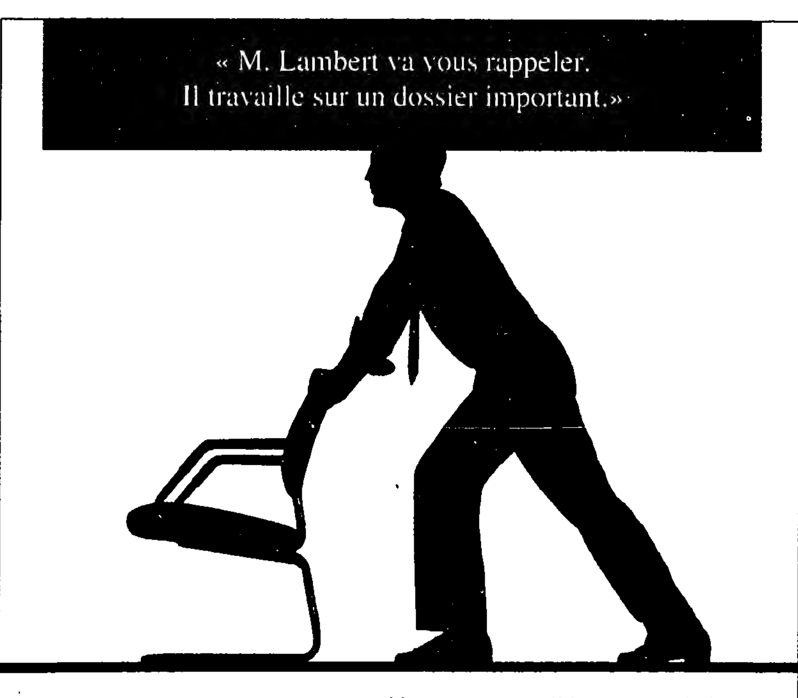
Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de St-Paul, le deuxième mardi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Brunch communautaire au centre culturel de 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800

PROVINCIAL

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934





PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Leçons de piano, Mme Champagne-Leier, A.R.T.C R.M.T. A.M.T.A. piano, théorie, l'histoire de musique LAPERLE, 18038 - 96 Rue, Edmonton, Tél.: 487-9302 (27-9)

L'école Enfantine est à la recherche d'aide à l'enseignante, 25 heures/semaine, salaire à négocier. Info 466-6627 (Gilles) le jour; ou 465-1894 (soir) (27-9)

CALGARY

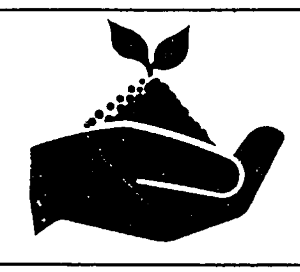
Besoin d'un bon travailant pour la rénovation et le revêtement de vinyle? Si ça vous intéresse, appelez Daniel au 248-1045. (11-10)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2







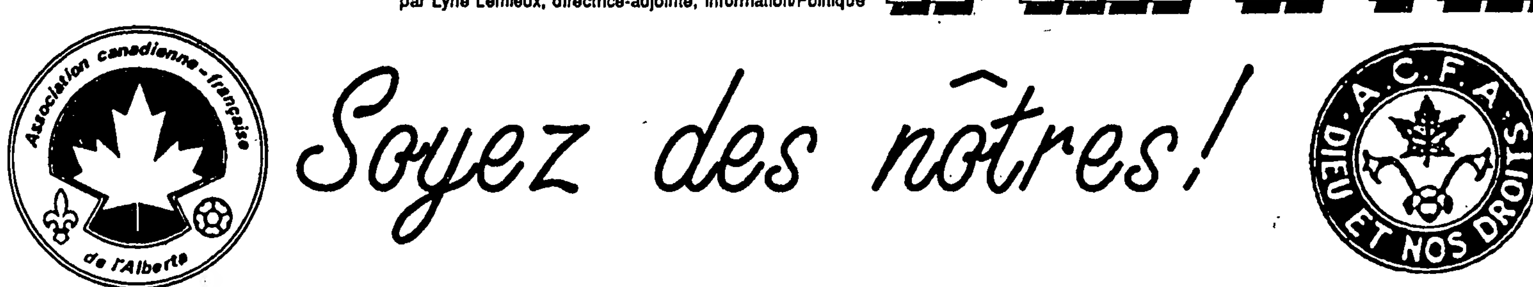
CARTES D'AFFAIRES


MARCEL BLAIS


PAUL BLAIS



par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique



Horaire du Rond-Point 1991

Vendredi 1er novembre

18h00 Réunion d'organismes provinciaux
20h00 Cabaret du 65e anniversaire
Venez revivre les beaux moments de notre histoire culturelle!

Samedi 2 novembre

8h00 Déjeuner commun
9h00 Ateliers
12h00 Dîner
13h30 Assemblée générale annuelle
Message des invités
18h00 Banquet
Remise du Prix de la francophonie albertaine
20h00 Soirée dansante

Dimanche 3 novembre

10h00 Messe du 65e anniversaire
11h00 Brunch communautaire

L'ACFA: 65 ans de lutte pour le français au Canada

AVIS DE CONVOCATION

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont convoqué(e)s à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu

Le samedi 2 novembre 1991 à 13h00 — au Edmonton Inn 11830 Kingsway

Projet d'ordre du jour
Assemblée générale annuelle de l'ACFA

1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 2 novembre 1991
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 novembre 1990
3. Suites au procès-verbal
4. Rapport de la présidente de l'ACFA
5. Rapport de la fondation de l'ACFA
6. Rapport financier consolidé
7. Nomination du vérificateur
8. Rapport du comité de nomination
9. Discours des candidat(e)s et élections
10. Amendement aux statuts et règlements
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

Proposition d'amendement aux statuts et règlements

XI. Les régionales de l'ACFA

11.1 Droits et responsabilités

Article 100. Les membres de l'Association, qui demeurent dans une région géographique déterminée, sont sous l'administration d'une régionale incorporée sous la Charte provinciale de l'ACFA.

Proposition d'amendement:

Ajouter «Exceptionnellement, les membres qui demeurent dans les régions d'Edmonton et de Centralta pourront, au moment de l'adhésion ou du renouvellement choisir la régionale à laquelle ils veulent adhérer.»

Candidatures à la présidence et à la vice-présidence de l'Association canadienne-française de l'Alberta

Lors de l'Assemblée anuelle de l'ACFA qui aura lieu à Edmonton, le 2 novembre 1991, il y aura des élections à la présidence et à la vice-présidence de l'Association.

Il s'agira d'élire un(e) président(e) et deux vice-président(e)s. Mme France Levasseur-Ouimet, M. Denis Vincent et Mme Suzanne Thibaudeau terminent leur mandat. Les mandats de M. Jules Van Brabant et de M. Léo piquette se prolongent jusqu'à l'assemblée annuelle de 1992.

Un comité des candidatures a été mis sur pied. Il est présidé par Mme France Levasseur-Ouimet. Les autres membres du comité sont Mme Suzanne Thibaudeau et M. Deni Lorieau.

Les membres actifs ou à vie de l'Association sont invité(e)s à soumettre leur candidature. Pour ce faire, ils/elles sont prié(e)s de s'adresser au Secrétariat provincial de l'Association pour se procurer le formulaire approprié à remplir.

Secrétariat provincial de l'ACFA
Pièce 200, 8923 - 82 avenue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4 Tél.: 466-1680